



FRANCE TELEVISIONS : APPEL A LA GRÈVE LE 7 NOVEMBRE ...

Les syndicats Cgt, Cfdt, Fo et Snj de France Télévisions ont le 16 octobre dernier déposé un préavis de grève pour le 7 novembre prochain dont voici le texte :

« Suite à la diffusion du plan de suppressions d'emplois annoncé lors du CCE extraordinaire du 15 octobre 2013, les organisations syndicales de France télévisions appellent l'ensemble du personnel à cesser le travail le 7 novembre 2013, à compter de 0H (heure locale) et pour une durée de 24 heures. Elles exigent :

1- Le retrait du plan de suppressions de postes organisant notamment l'asphyxie des services administratifs, techniques et journalistes dans les outre-mers, les régions et au Siège, la mise en place illégale et dangereuse des poly-compétences, la réduction alarmante de la fabrication interne, la fermeture de la rédaction de l'AITV, l'externalisation du sous-titrage de France 2.

2- La négociation d'un projet alternatif qui permette une gestion intelligente de la pyramide des âges afin de rajeunir les effectifs, de requalifier les précaires, et de faire face à tous les enjeux de développement. »

... LA FEDERATION CGT DU SPECTACLE SOUTIENT L'APPEL A LA GREVE DU 7 NOVEMBRE

Le 17 octobre, la Fédération nationale des syndicats, du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle Cgt a dans un communiqué indiqué que « la direction de France Télévisions a annoncé le 15 octobre un plan social qui va toucher 361 salariés permanents et de très nombreux salariés non permanents. Ce sont encore une fois les salariés techniciens, personnels administratifs et journalistes (majoritairement des femmes) qui vont faire les frais de la rigueur. La Cgt Spectacle soutient l'appel à la grève de l'intersyndicale et invite l'ensemble des personnels à se mobiliser le 7 novembre pour obtenir le retrait du projet.

Après les ponctions budgétaires sur l'Ina, c'est au tour de France Télévisions de « contribuer à l'effort pour rétablir les comptes publics » comme le proclame la direction. Les pouvoirs publics ne peuvent plus parler d'ambition pour le service public de l'audiovisuel et dans les faits couper dans les budgets des entreprises de l'audiovisuel public. De son côté, la Direction de France Télévisions doit se ressaisir et retirer son plan social. Nous serons nombreux le 7 novembre pour l'obtenir, et imposer la négociation d'un projet alternatif permettant un développement de la télévision publique. »

Paris, le 17 octobre 2013.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com
FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60